

Les bâtisseurs égoïstes

On n'est jamais si bien servi que par soi-même. La règle vaut sans doute pour les individus, et certainement pour les groupes de pression qui savent s'y prendre pour défendre leurs intérêts, et même pour soigner leur image.

Dans ce double exercice, les milieux de la construction, avec la Société suisse des entrepreneurs (SSE) à leur tête, mettent volontiers l'accent sur le travail du lobby proprement dit, ce qui demande davantage d'énergie que de finesse. Dans le secteur de la construction, les patrons sont de la race dure. Ils préfèrent les saisonniers et autres temporaires aux bénéficiaires de conventions-cadres assurant une certaine sécurité et stabilité de l'emploi. Ils préfèrent les virtuoses du ballon rond (on connaît les affinités entre gens du bâtiment et clubs de football) aux liberos de la FOBB, principale organisation syndicale dans le secteur. Ils préfèrent nommer eux-mêmes les représentants du personnel dans tel conseil paritaire de caisse de pension.

Vis-à-vis de l'Etat, et même si les commandes publiques représentent une proportion appréciable de leurs activités, les entrepreneurs pratiquent aussi le self-service lobbyiste. Ils se défendent de rêver au bétonnage du pays, mais n'ont pas de mots assez durs pour la politique d'aménagement du territoire. Ils dénoncent avec une violence inouïe — et combattent avec une énergie correspondante — la mise en réserve de 450 000 hectares de surface d'assolement, autant dire leur non constructibilité. Ils assurent laisser aux promoteurs immobiliers le soin de mettre en valeur les précieux mètres carrés de sol à bâtir, mais se retrouvent très souvent derrière les grands projets de nouveaux quartiers et de gros équipements (parcs d'attraction, infrastructures touristiques et sportives, etc). Ils prétendent ne pas faire de politique partisane, mais la SSE a créé et téléguidé son propre club parlementaire, select et fermé, composé de radicaux démocrates-chrétiens et/ou

centristes selon le(s) parti(s) dominant(s) dans leur canton de provenance; ainsi le Valais «fournit» trois PDC, parce que plus sûrs (?), St-Gall «livre» un PDC et un radical — comme le hasard fait bien les choses. La SSE nage encore en plein moins d'Etat, mais, à l'instar des banques, «s'offre» régulièrement un conseiller fédéral comme orateur invité à son assemblée annuelle. Les 5 000 membres de la même SSE, qui regroupe les quatre cinquièmes du secteur principal de la construction, multiplient les professions de foi libérales, mais s'adonnent avec la meilleure conscience aux pratiques cartellaires les plus restrictives: systèmes de concession sanctionnés par des refus de livrer, soumissions calculées en vue d'adjudication à telle ou telle entreprise (les collectivités ne marchandent pas), sous-traitances préférentielles ou croisées. Manœuvres toujours difficiles à démontrer bien sûr, mais encore plus difficiles à déjouer. La Commission des cartels s'y est d'ailleurs cassé les dents.

Même beaucoup moins concentré que le lobby militaro-industriel ou le complexe agro-chimique, le groupe de pression formé par les constructeurs/bâtisseurs/promoteurs pèse lourd dans l'économie, la conjoncture et la vie politique de notre pays. Malgré la dispersion géographique de la branche, malgré la multitude des corporations concernées, le secteur principal de la construction sait parfaitement faire passer ses intérêts à tous les niveaux. Ses carnets de commande bien remplis, son rôle d'entraîneur de la conjoncture assuré, il ne lui reste qu'une seule préoccupation: trouver du personnel, formé si possible, et des permis de travail, encore des permis, toujours des permis. Car là s'arrête la puissance du lobby de la construction: lui aussi devra patienter jusqu'à la votation fédérale du 4 décembre prochain pour voir un éventuel déblocage des effectifs de la main-d'œuvre immigrée.

Les effets pervers de la mixité

(jd) Il y a quelques années, nous avons tous salué comme un progrès décisif l'introduction de la mixité dans les écoles. N'était-il pas naturel d'éduquer en commun garçons et filles appelés à vivre ensemble et sur pied d'égalité à l'âge adulte? Peut-être avons-nous été par trop obnubilés par le principe égalitaire et insuffisamment attentifs aux effets pervers de son application.

Entre la ségrégation scolaire, qui non seulement séparait les sexes mais leur imposait des programmes différents, et la mixité dans un programme unique, y a-t-il troisième voie plus apte à promouvoir les compétences des femmes? L'expérience américaine inciterait à répondre positivement: les collégiennes qui accomplissent leurs études dans un établissement féminin obtiennent de meilleurs résultats et témoignent d'une confiance en elles-mêmes beaucoup plus développées que leurs concœurs des collèges mixtes; ultérieurement elles obtiennent deux fois plus fréquem-

ment un doctorat dans les branches de sciences naturelles.

Se préparer à un monde inégalitaire

Elisabeth Michel-Alder, journaliste au *Tages-Anzeiger Magazin* est allée constater sur place (*TAM* n° 24, 18 juin 1988), à Mount Holyoke en Nouvelle-Angleterre, le plus ancien collège féminin des Etats-Unis. Durant quatre ans d'étude les jeunes filles vivent dans un environnement particulièrement favorable à leurs besoins et à leurs préoccupations. Cette période est importante puisque c'est entre 18 et 22 ans que se constitue l'identité individuelle. Dans la mesure où les femmes subissent aujourd'hui encore des discriminations de taille, il est important que les jeunes filles puissent se former de manière optimale pour affronter un monde inégalitaire. Les responsables de l'école admettent volontiers que leur établisse-

ment n'aura plus de raison d'être lorsque l'égalité des chances sera réalité. Cette formation optimale n'est pas garantie dans les collèges mixtes. Dans les disciplines des sciences exactes notamment, les garçons ont tendance à reléguer les filles au second plan: ils sont «naturellement» plus doués (en fait l'éducation privilégie chez eux le sens technique et le bricolage). Des observations systématiques effectuées dans des collèges mixtes, il ressort que les jeunes filles vivent les mêmes difficultés que les femmes dans la vie quotidienne: elles sont plus fréquemment interrompues quand elles s'expriment, reçoivent moins de réponse à leurs questions, sont reléguées aux tâches de secrétariat dans le travail en groupe; les enseignants prennent moins au sérieux leurs ambitions intellectuelles. Toutes ces attitudes ne peuvent qu'influencer négativement les résultats scolaires des filles. A Mount Holyoke, rien de tel: l'accent est mis sur la responsabilité des élèves; pas de concurrence entre les sexes et une féminisation du corps enseignant qui contribue à valoriser le modèle féminin. L'enseignement des mathématiques a été repensé en fonction des difficultés rencontrées par les collégiennes. De manière générale les établissements féminins offrent la possibilité d'aborder sous un angle nouveau les disciplines du savoir constituées jusqu'à présent dans une optique masculine. Ainsi un collège de Boston a développé depuis 1975 une section d'économie d'entreprise qui forme des cadres féminins, avec un style de direction et des manières de résoudre les problèmes propres aux femmes.

Repenser le problème

Il n'est pas question de revenir à une situation de ségrégation scolaire. Mais, se demande la journaliste zurichoise en conclusion de son enquête, ne pourrait-on pas créer des classes exclusivement féminines dans les collèges helvétiques et y affecter des enseignant-e-s désireux-ses de promouvoir la formation des jeunes filles. Cette question mérite examen au moment où les entreprises se plaignent de la pénurie d'ingénieurs et de diplômés en sciences naturelles, des disciplines où précisément les femmes sont sous-représentées. ■

DOSSIER DE L'EDITO

Pour en savoir plus...

Sur le secteur de la construction

Office fédéral de statistique (OFS): enquêtes trimestrielles sur *Les commandes, la production, les chiffres d'affaires et les stocks dans l'industrie et dans le secteur principal de la construction* (OFS, 3000 Berne).

Groupe de l'Industrie suisse de la Construction: *SBI 1988*. Zurich (Tallackerstr. 50, 8001 Zurich).

Sur la Société suisse des entrepreneurs (SSE)

(Weinbergstr. 49, 8006 Zurich)

Bernhard Raos: «Die Baumeister», in:

Tages-Anzeiger-Magazin, Zurich, 16.7.1988.

La SSE publie entre autres un hebdomadaire, intitulé *Schweizer Bauwirtschaft/Journal suisse des entrepreneurs*.

Sur le rôle des promoteurs

En plaine et zones urbaines: Jörg Hübschle e.a.: *Die Rolle der Promotoren und Vermittler auf dem Bodenmarkt*. Liebefeld - Bern, 1988 (PNR «Sol» n° 13).

En montagne: Jost Krippendorf: *Alpsegen - Alptraum*. Bern, 1986 (cf DP 849/29.01.1987).

Sortir de l'impasse

(jd) De conception globale en expertises, de conflits de compétences entre la Confédération et les cantons en polémiques au sujet du nucléaire, la politique énergétique de la Suisse a peine à se dessiner. Voilà quinze ans, confrontés au premier choc pétrolier, nous prenions conscience de notre dépendance à l'égard de l'étranger et du caractère limité des énergies non renouvelables. Très rapidement vint se greffer le problème de la pollution atmosphérique et des sols, conséquence directe de notre boulimie énergétique.

Après quatre ans de travaux, une conception globale a vu le jour, largement influencée par les intérêts de l'économie énergétique: comment répondre à une demande en augmentation continue. Seul résultat concret de cet exercice, un projet d'article constitutionnel qui échoue lors de la votation populaire en 1983, face à l'hostilité des cantons. Ces cantons qui, depuis, n'ont pas réussi à convaincre de leur volonté et de leur capacité à conduire une véritable politique d'économie d'énergie. D'où la nouvelle tentative d'ancrer une compétence énergétique dans la constitution fédérale; le projet, qui ressemble comme un frère à celui de 1983, est présentement devant le parlement.

Dans l'intervalle, la catastrophe de Tchernobyl a inquiété la population et n'a pas laissé les autorités insensibles. Mandat a été donné à un petit groupe d'experts d'évaluer les possibilités et les conséquences de poursuivre, de geler ou d'abandonner la politique nucléaire. Le résumé du rapport sur les scénarios énergétiques, publié en février, a été aussitôt discrédité par les partisans du nucléaire et les milieux économiques. Même le Conseil fédéral, pourtant commanditaire de l'expertise, s'est empressé, avant même tout débat, de

prêcher en faveur du maintien de l'option nucléaire. Et, pour compliquer encore les choses, des parlementaires proches de l'économie électrique déposent en avril une motion pour l'abandon du projet de Kaiseraugst, contre indemnisation et en continuant de développer la filière nucléaire.

Enfin, le Conseil fédéral, dans son programme de législature, se déclare partisan d'une taxe de 10% sur l'énergie qui devrait à la fois modérer la consommation énergétique et combler les pertes fiscales provoquées par l'éventuelle suppression de la taxe occulte inhérente à l'imposition sur le chiffre d'affaires. Le parlement a déjà manifesté son opposition à cette nouvelle taxe, tout comme les milieux économiques.

L'imbroglio dans lequel nous nous trouvons aujourd'hui est la conséquence directe de notre incapacité à prendre des décisions durant ces dix dernières années. Le seul aspect positif de ce blocage, c'est le moratoire de fait qui s'est instauré en matière nucléaire. Mais, à terme, cette solution n'est pas satisfai-

sante; la consommation énergétique continue de progresser, comme nos investissements dans le nucléaire français. Cette évolution ne fait qu'augmenter notre dépendance à l'égard de l'étranger et crée une situation de fait qui nous imposera, à plus ou moins brève échéance, la construction de nouvelles centrales nucléaires sur le territoire helvétique.

Pour sortir de l'impasse, pour dépasser la bataille des slogans et le recours mécanique à des principes figés, nous ne pourrions faire l'économie d'un examen serré des différents scénarios, de leurs avantages et de leurs inconvénients. Se fixer des objectifs précis, décrire dans le détail les moyens d'y parvenir, puis décider. Et surtout cesser de détailler la politique énergétique en tranches dont le citoyen-consommateur-contribuable ne comprend pas la nécessité.

Notre conviction: diminuer la consommation énergétique sera, dans un proche avenir, une nécessité dont devront bien s'accommoder les sociétés développées (épuisement des réserves, protection de l'environnement). Cette contrainte exigera le développement de techniques sophistiquées. N'est-ce pas là une chance à saisir pour l'industrie helvétique, traditionnellement spécialisée dans

la production d'énergie? Une possibilité d'occuper une position de force sur un marché prometteur, d'assurer des places de travail de qualité. Mais pour que ce marché démarre, il faut fixer des conditions-cadre, par le biais de la politique énergétique. Développer les économies d'énergie, ce n'est pas faire preuve «d'aventurisme», comme le proclament les organisations patronales, ni se mettre dans la dépendance d'autres pays plus «pragmatiques» — entendez: exportateurs d'énergie. C'est faire preuve d'esprit prospectif, de capacité d'adaptation et d'innovation, des vertus qui ne semblent pas appartenir à tous les patrons helvétiques, si l'on en croit la récente actualité économique. ■

La montagne de déchets

On se souvient de la belle assurance des partisans du nucléaire: une énergie propre, avantageuse, inépuisable. L'entreposage des déchets? Sans problème.

Or cet entreposage précisément fait problème. Sur la base d'un rapport très contesté de la Cédra, le Conseil fédéral vient d'admettre que l'entreposage définitif est possible en Suisse. Mais de dépôt, il n'y a pas trace. Pas plus d'ailleurs que de dépôt intermédiaire qui doit permettre, durant 30 à 40 ans, le refroidissement des déchets hautement radioactifs, avant le stockage définitif.

Voilà que l'usine de retraitement de La Hague annonce à la Suisse que ses déchets hautement radiocactifs lui seront retournés dès 1992. D'où le projet des centrales nucléaires en activité de constituer un dépôt central à Würenlingen, dans le canton d'Argovie, tout à côté de l'Institut de recherche nucléaire Paul Scherrer. Un projet qui devra passer par toutes les étapes de la procédure d'autorisation fédérale. Donc pas prêt pour l'échéance.

De leur côté, les Forces motrices de l'est de la Suisse ont déposé une requête pour agrandir leur site de stockage de Beznau et y déposer des déchets hautement radioactifs. Pour des installations existantes, la procédure est plus rapide. Gösgen a également des plans d'entreposage intermédiaire.

Devoir de vacances

Début juillet — A l'heure où les vacanciers commencent leur migration vers le sud, un météorologue de la NASA soutient que la sécheresse prolongée qui frappe le Middle West américain est une conséquence directe de l'effet de serre provoqué par les émissions des industries, des véhicules et des chauffages. Si le savant américain voit juste, la catastrophe de cet été ne serait que le prélude à des temps difficiles: succession de températures extrêmes et périodes de sécheresse prolongée.

2 juillet — Après les autres organisations de salariés, la Fédération des tra-

vailleurs de la métallurgie et de l'horlogerie ratifie la **nouvelle convention collective** du secteur des machines. Cette convention, qui touche quelque 190 000 salariés dans 500 entreprises, est signée pour la première fois par les syndicats ouvriers et les associations d'employés. Cet accord unitaire vient à son heure quand on sait que 45% des emplois dans cette branche sont occupés par des techniciens, des chercheurs, des vendeurs et des administratifs.

Lors de son récent congrès, le Syndicat des services publics (SSP) avait déclaré la guerre au 2^e pilier et chargé sa direction de lancer une initiative populaire. Il

est pris de vitesse par la Société suisse des employés de commerce qui annonce sa propre initiative pour cette automne. Il s'agit d'assurer le libre passage d'une caisse à l'autre lors d'un changement d'emploi. Alors que les milieux patronaux chantent les mérites de la mobilité, le salarié quittant son entreprise perd une partie des prestations qu'il a versées (jusqu'à l'équivalent d'une année de salaire).

4 juillet — Les soldats suisses pourront désormais suspendre au clou casquette ou bonnet «pour l'entrée en service, durant le temps libre et après le licenciement». Adaptation aux habitudes civiles oblige. Un porte-parole du DMF a quand même précisé que cette mesure n'affectait pas la capacité militaire du pays.

LETTRES

Breton dans la Pléiade

(ag) On entre dans la Pléiade, comme on entre au Panthéon. La consécration est «monumentale».

L'auteur de *La Confession dédaigneuse* («je tiens pour rien la postérité») l'eût-il dédaignée? Cette question, Marguerite Bonnet, responsable (auteur, faudrait-il dire) de l'édition du tome I des Œuvres complètes d'André Breton la pose encore, en introduction.

Le soin minutieux avec lequel Breton conservait, chez lui, rue Fontaine, les revues auxquelles il avait participé, souvent éphémères, quasi introuvables, non cataloguées à la Bibliothèque nationale, est déjà une réponse.

L'exigence hautaine de Breton d'être *auteurs*, son refus radical de se laisser enfermer même dans ses écrits les plus porteurs n'était pas un détachement, un reniement de ce qu'il avait produit. Breton n'était pas désordre. Son goût pour la dictée de l'esprit n'avait rien à voir avec l'improvisation. Pas dans sa nature de laisser traîner quelques chefs d'œuvre (ce mot ne faisait pas partie de son vocabulaire), puis de les oublier. Breton aura, dans la Pléiade, ses Œuvres complètes avant Diderot. Logique respectée.

Si le tempérament de Breton était aux antipodes du tempérament journalistique (*scripta volant*), ses textes sont inspirés souvent par l'actualité; ils y font référence ou ils y font allusion. Ils sont très datés. C'est une marque du style de Breton: le ton du moraliste catégorique, solennel même parfois, est émaillé de références à une actualité quotidienne, depuis longtemps dépassée. La force de l'affirmation se veut au-dessus des contingences, mais elle nous renvoie constamment au détail du jour. La compréhension rigoureuse du texte en est rendue difficile. C'est la manière d'André Breton de ne pas prendre la pose pour la postérité.

Marguerite Bonnet, dans son introduction, insiste à juste titre sur l'importance de l'allusion et du non-dit dans les écrits de Breton.

Breton, pour cette raison, était de plus en plus mal lu. La légende créée, et entretenue, autour de sa figure dispensait d'aller voir dans le texte.

Les critiques qui ont salué le tome I des Œuvres complètes n'y ont vu qu'un prétexte pour dire, une fois de plus, à grands traits l'histoire du surréalisme. Et que d'ouvrages critiques, ces

dernières années, rappelant les étapes du mouvement, racontant les moments de rupture, établissant le parallèle Breton-Aragon qui, dans les dissertations scolaires, va bientôt remplacer le Corneille-Racine!

La qualité exceptionnelle de l'édition de Marguerite Bonnet, c'est d'avoir établi le texte avec minutie, de l'avoir éclairé avec une érudition sans pareille. Un travail admirable de compétence et d'intelligence.

La légende de Breton, s'appuyant sur quelques morceaux choisis de son œuvre, lui faisait une gloire postiche.

Enfin, grâce à la Pléiade, nous sommes renvoyés au texte même, car Breton mérite aussi d'être lu! L'édition de la Pléiade ne l'enferme pas dans son tombeau, mais le rend à la vie.

C'est presque un nouveau rôle, moins mythique, plus modeste. Modeste, le mot peut surprendre. Je crois qu'il aurait aimé ce destin plus vrai.

André Breton dont le jugement était exceptionnellement sûr, mais pas infailible, n'a jamais retouché, dans les éditions successives de ses œuvres, des affirmations le montrant dans l'erreur (à ma connaissance, une seule correction notoire dans *Nadja*). C'était sa conception de l'écriture conçue comme un risque.

Ce Breton-là, Marguerite Bonnet nous le restitue dans son humanité. ■

Pas de petit roque

7 juillet — «Pas de souci pour la santé publique» affirme l'industrie chimique, après avoir analysé une année durant 240 échantillons d'eau prélevés dans la nappe phréatique à 42 endroits différents. L'étude a porté sur 17 substances, dont l'atrazine, un dés herbant dont Ciba-Geigy est le principal fabricant. Des conclusions rassurantes donc pour l'industrie chimique et qui ont fait les titres de la presse. Mais peu de journaux ont relevé les limites de cette étude: il existe en Suisse plus de 50 000 points de prélèvement d'eau et plus de 300 substances enregistrées. Sans parler des effets à long terme de ces substances sur l'organisme humain, même à des doses considérées comme acceptables.

Mi-juillet — Tornos-Bechler à Moutier — qui fut le fleuron de la machine-outil helvétique — est racheté par une entreprise familiale allemande active dans l'outillage et la machine-outil. Le groupe allemand a fait preuve jusqu'à présent de toutes les qualités qui ont manqué à Tornos pour survivre de manière indépendante: adaptation au marché, innovation, réseau de vente.

Yann Richter, président du Conseil d'administration de Tornos, affirmait sèchement le 7 décembre 1983, après l'échec de la candidature de Lilian Uchtenhagen au Conseil fédéral: «On sait maintenant qui commande dans ce pays!». Il était alors président du parti radical suisse. Aujourd'hui, dans le secteur industriel helvétique, on sait qui ne commande plus: les incapables.

11 juillet — Nouveau record pour l'industrie automobile: durant le premier semestre de l'année, les Suisses ont acheté 182 000 nouveaux véhicules. Actuellement 20% du parc est équipé d'un catalyseur. Mais cette progression ne doit pas faire illusion: elle résulte en premier lieu du développement du parc automobile.

A mettre en parallèle avec les constatations et les conclusions du rapport récemment publié à Washington par Worldwatch, un institut de recherche indépendant: à cause du rapide accroissement du nombre des voitures sur la planète (400 millions, dont 140 aux Etats-Unis et 130 en Europe occidentale), les améliorations apportées en matière de consommation de carburant et d'émissions ne suffiront pas à résoudre

les problèmes d'approvisionnement énergétique et de protection de l'environnement. A court terme, Worldwatch demande aux constructeurs de reprendre l'effort d'amélioration technique des véhicules, effort relâché à cause de la chute du prix du pétrole. A long terme l'institut américain estime inévitable de limiter la croissance du trafic privé.

18 juillet — Peter Arbenz désavoué par le Département fédéral de justice et police. Ainsi donc la procédure de recours peut fonctionner. Il faut dire que l'affaire est énorme. Un requérant sikh est refoulé vers l'Inde pour la deuxième fois. Son avocat ne reçoit la décision que le lendemain de son renvoi. Non respect du droit d'être entendu, violation des règles de procédure, le DFJP fustige sèchement son délégué aux réfugiés. Cette victoire morale ne reconfortera sûrement pas le requérant; son avocat suisse a perdu sa trace.

22 juillet — Peter Arbenz toujours. En séjour au Sri Lanka pour étudier la possibilité de rapatrier des Tamouls résidant en Suisse, le délégué aux réfugiés a pu observer un cas de justice expéditive: sous ses yeux, un Tamoul qui passait par là a été mis en pièces par la foule à la suite de l'explosion d'une bombe sur un marché, explosion attribuée à des militants tamouls.

25 juillet — Plus de 90% des films projetés en Suisse proviennent des Etats-Unis et de l'Europe de l'ouest. La fondation Trigon Film, dont la création est annoncée pour le mois d'août, veut favoriser la distribution de films du tiers monde. A la tête du conseil de fondation, Peter Tschopp, doyen de la faculté des sciences économiques et sociales de l'Université de Genève. Parmi ses membres, Jean-Pierre Etter, patron d'une entreprise genevoise d'électronique: «A chacun de mes retours en Suisse, je suis frappé par la tristesse qui règne ici. Le contact avec des œuvres authentiques d'autres cultures peut nous apporter un peu de la richesse et de la joie de ces pays qui vivent pourtant dans des conditions difficiles». Le capital de départ devrait se monter à 1,8 million de francs; actuellement 500 000 francs ont été réunis grâce à la participation de la Confédération et des cantons de Bâle-Ville et de Soleure. ■

(ag) Ainsi le nouveau conseiller d'Etat Martin dirigera le département AIC que le parti radical considère comme sa chasse gardée. Nul ne contestera sa compétence pour assumer cette fonction, mais...

Ce qui frappe, leitmotiv, c'est la rigidité de la répartition des départements vaudois. Le conseiller d'Etat UDC Blanc avait annoncé sa volonté de provoquer un début de mutation. Il a essuyé un échec, malgré son ancienneté, malgré sa popularité.

Le statu quo, qui dure depuis l'entrée en vigueur de la loi sur l'organisation du Conseil d'Etat (1970) offre des inconvénients majeurs:

- il fixe sur les mêmes départements partis (libéral et UDC) n'ayant qu'un représentant et bloque tout le système;
- il entraîne une politisation des départements, le chef nommant des collaborateurs qui lui sont proches;
- il renforce le pouvoir administratif;
- il donne au parti radical un poids qui ne correspond pas à sa force électorale;
- il est contraire à une véritable collégialité.

L'occasion pourtant était bonne pour créer l'ouverture... Quelle voix a manqué à Marcel Blanc? ■

EN BREF

Michel Bakounine n'a plus de proches voisins au cimetière du Bremgarten. La désaffectation de plusieurs concessions a isolé la tombe du célèbre anarchiste.

Deux conseillers de ville bernois, qui ont abandonné l'Action nationale depuis leur élection, viennent de s'engager à verser une indemnité de six mille francs à leur ancien parti, à condition que celui-ci renonce à poursuivre d'autres transfuges.

Un autre procès a été engagé par l'Action nationale contre l'ancien conseiller national Oehen pour obtenir aussi de sa part une «indemnité de transfert».

Plumes de Colombe

Je viens de recevoir *Plumes de Colombe* (Editions d'En Bas), sous-titré: «Choisir des livres pour nos enfants», par le Groupe d'enseignants pour l'éducation à la paix.

Cent quatre-vingts volumes pour enfants et adolescents, regroupés autour de quatre objectifs: connaissance de soi-même; ouverture à l'autre; compréhension des mécanismes qui engendrent la violence; construction de la paix...

Entreprise méritoire s'il en fut — j'ai ouvert le livre plein d'espoir — et puis, c'est lamentable à dire: j'en suis ressorti quasiment consterné.

Etonné tout d'abord par le fait que la plupart des livres et des auteurs mentionnés m'étaient parfaitement inconnus; constatant que sur les cent-cinquante écrivains, deux seulement figuraient dans le répertoire de 1600 auteurs de chez nous dressé par la SSE (à savoir Laurence Deonna et Christophe Gallaz); tout prêt à me dire que sans doute, on peut être écrivain et bon écrivain sans pour autant figurer dans ledit répertoire — et prêt à supposer d'autre part que peut-être et fort malheureusement, les écrivains de chez nous n'écrivent ni

pour les enfants, ni pour les adolescents. Mais ne pouvant m'empêcher de remarquer l'absence de Vio Martin (pour les petits), de Suzanne Deriez (*L'enfant et la Mort*, Prix Veillon), de Simone Cuedet (plusieurs livres pour les jeunes), de Mireille Kuttel; des biographies de Daniel Anet consacrées à Saint-Exupéry et à Pierre Cérésolle, etc, etc. Je ne dis rien des Suisses-allemands: peut-être ne sont-ils pas traduits? (tout en songeant au cher Gottfried Keller, au pasteur Bitzius, dit Gotthelf; aux *Petits Misogynes*, de Spitteler, Prix Nobel de la Paix (trad. Michel Mamboury, à l'Aire). Quant aux autres écrivains, si j'en connais une demi-douzaine, c'est le bout du monde! Et de nouveau, tout prêt à me dire que je ne puis m'en prendre qu'à moi-même — et ravi d'ailleurs de rencontrer ce pur chef-d'œuvre, *L'Ami retrouvé*, de Fred Uhlmann. A côté de Henri Guillemin, très bien; d'André Brink, de Wallraff... Ravi également, et heureusement surpris de trouver le nom d'*Inge Scholl*, sœur de Hans et de Sophie Scholl, deux jeunes Allemands exécutés en 1943, parce qu'ils avaient tenté de s'opposer au nazisme.

Mais de nouveau, ne pouvant m'empêcher de remarquer l'absence de presque tous les «grands»: pour m'en tenir au XX^e siècle Romain Rolland (son livre sur Gandhi) et Roger Martin du Gard; Remarque (*Trois Camarades*) et Zweig (son livre sur *Erasmus* et la tolérance); et Anna Seghers (*La Septième Croix*) et Pratolini (*Chronique familiale; Chronique des pauvres amants*)... Et Duhamel, et Barbusse, et dans un autre genre le non moins cher André Dhôtel!

Romain Gary, c'est vrai, figure, mais non pas son admirable *Promesse de l'aube*, ni d'AJar *La Vie devant soi*.

Ni pour mémoire *Le Petit Prince*.

De Stefanie Zweig, *Souvenirs d'enfance au Kenya* (Paris, 1986) — je ne connais pas, je ne doute pas que ce soit bon. Mais alors pourquoi pas *L'Afrique aux yeux d'enfant* (une enfance en Afrique du Sud, de Doreen Mulder, qui a l'avantage de paraître à Lausanne (L'Age d'homme)?

Et je ne dis rien des Russes du XIX^e siècle (*Maître et Serviteur*), ni des Anglais (Dickens), ni de tous les autres!

Non, je regrette: un tel sujet méritait mieux — tout ça n'est pas acceptable, il eût fallu se renseigner. ■

PLAGIAT

Marc Rich et l'Hebdo

(jg) Il y a trois semaines, le magazine économique *Fortune* publiait un papier très documenté sur les dernières opérations commerciales de Marc Rich, le plus célèbre évadé fiscal américain, résidant à Zoug. Radio Acidule en a aussitôt fait profiter ses auditeurs, seul média romand à reprendre ces informations, en citant ses sources, naturellement.

Dans sa livraison du 20 juillet, *L'Hebdo* publie à son tour, sous la plume d'Alain Jeannot, un article sur Marc Rich. Le titre de *Fortune* était: «Marc Rich is richer than ever». *L'Hebdo* titre «Marc Rich plus riche que jamais», soit une traduction littérale. La totalité de cet article n'est qu'une paraphrase du texte de

Fortune, avec quelques citations et quelques informations supplémentaires. Tous les lecteurs de *L'Hebdo* ne lisent pas *Fortune* et pourraient croire que les informations de ce papier sont dues au travail d'enquête du signataire, alors qu'elles ne sont que recopiées du magazine américain.

L'Hebdo a bien sûr eu raison de reprendre les très intéressantes informations de son confrère, mais n'aurait-il pas été plus clair pour le lecteur moyen, soit d'acheter les droits de l'article original et de le traduire, soit de mentionner d'emblée la source?

Les devoirs de vacances sont durs pour tout le monde... ■

DP Domaine Public

Rédacteur responsable:

Jean-Daniel Delley (jd)

Rédacteur: Pierre Imhof (pi)

Ont également collaboré à ce numéro:

Eric Baier, Jean-Pierre Bossy

François Brutsch

Jean-Daniel Delley (jd)

André Gavillet (ag)

Jacques Guyaz (jg)

Yvette Jaggi (yj)

Charles-F. Pochon (cfp)

Point de vue: Jeanlouis Cornuz

L'invité de DP: Laurent Rebeaud

Abonnement:

65 francs pour une année

Administration, rédaction:

Saint Pierre 1, case postale 2612

1002 Lausanne

Tél: 021 22 69 10 **CCP:** 10-15527-9

Composition et maquette:

Liliane Berthoud, André Gavillet

Pierre Imhof

Impression:

Imprimerie des Arts et Métiers SA

Comment ne pas fêter idiot ?

Si je faisais partie des 62% de Lausannois qui ont voté «non» à la garantie financière de leur ville pour les JO d'hiver, j'aurais de la peine à partir en vacances le cœur léger.

J'aurais voté «non» pour des raisons que je juge parfaitement honorables, et en pleine conscience du privilège que constitue l'usage de ce droit démocratique. J'aurais voté «non» par amour pour ma ville, par respect pour les promeneurs du Châlet-à-Gobet, par attachement à une certaine modestie qui reste l'un des charmes de l'âme vaudoise. J'aurais voté «non» contre le flafla, la boursoflure, la surchauffe éphémère que promettaient d'amener les JO radicaux en terre vaudoise.

J'aurais voté «non» sans mauvaise conscience, sachant qu'aucun Vaudois ne manquera du nécessaire pour n'avoir pas les JO chez lui.

La «campagne du OUI», menée à la Billy Graham par un promoteur touristique bien maladroit, suivi par un syndic naïf, avait tout pour déplaire. Le résultat du vote condamne, plus que les JO, le style et l'arrogance de ce duo médiocre, vendeur d'enthousiasmes factices et sponsorisés.

Mais le plus navrant et le plus inquiétant de toute l'affaire, ce sont les commentaires publiés au lendemain du vote par les médias. Tous négatifs. La majorité des Lausannois serait faite de médiocres, d'imbéciles ou d'ignorants. De gens qui ne comprennent rien à rien et qui votent contre leurs propres intérêts. D'égoïstes qui ne se soucient pas de la survie des régions périphériques (où l'on meurt de faim, comme chacun sait). Même le brave Jacques Martin, aspiré par le vide, le même jour, au gouvernement cantonal, a trouvé moyen de déplorer le vote lausannois.

Comme le vote des gens de Suisse centrale contre la foire que promet-

tait d'être CH 91, le vote des Lausannois contre les JO a pris à contre-pied l'establishment politico-financier. Dans les deux cas, la leçon est claire: les citoyens ne veulent pas de «fêtes» où les affairistes, les spéculateurs et les sponsors donnent le ton. A partir de cela, le rôle des élites serait de se mettre immédiatement à chercher quels autres projets d'avenir proposer à leurs concitoyens.

Rien n'est plus pénible que de voir ainsi des élus du peuple se plaindre du peuple. Rien n'est plus insultant pour la démocratie que de voir un syndic s'effondrer parce que ses électeurs n'ont pas voulu le suivre jusqu'au bout de ses rêves de grandeur. Mauvais perdants, antisportifs, les promoteurs des JO de Lausanne ont de surcroît révélé l'inavouable: en-dehors des JO, ils n'ont rien à proposer.

Le vote de Suisse centrale contre la foire du 700^e anniversaire, puis le vote des Lausannois contre la foire olympique, ont fait place nette. Le détournement commercial et publicitaire des fêtes populaires n'est plus possible. Ça ne prend plus. Les gens ne veulent plus fêter idiots, comme ils l'avaient encore fait volontiers lors de l'Expo 64.

Les gens savent ce qu'ils ne veulent pas. Le rôle des élites, élues ou non, est de proposer autre chose. Ou de passer la main si elles en sont incapables.

Vous vous souvenez de ce qu'étaient le civisme et l'esprit sportif avant que le fric et les sponsors s'en mêlent? Peut-être qu'à partir de là, il y a moyen de proposer mieux la prochaine fois.

Laurent Rebeaud

L'invité de DP s'exprime librement dans cette tribune. Laurent Rebeaud est conseiller national écologiste.

Horaire d'été

L'été suit son cours et DP continue son rythme estival. Nous faisons une dernière pause de deux semaines; DP 916 paraîtra donc le 25 août, puis nous reprendrons le rythme hebdomadaire.

Durant ces vacances, la rédaction ne reste pas inactive, puisque nous préparons un cahier spécial sur les questions de fiscalité fédérale, dans la perspective de l'échéance européenne de 1993.

Les masques tombent

(pi) Et comme si les commentaires maladroits et méprisants recueillis «à chaud» ne montraient déjà pas suffisamment le manque de fair-play des promoteurs des JO; comme si le renvoi des deux entraîneurs du mouvement junior du Lausanne Hockey-Club, sous prétexte qu'ils n'avaient pas joué le (bon) jeu, ne nous avait pas prouvé à quel point les prétendus sponsors désintéressés ne supportaient pas la remise en question, voilà que Jean-Pascal Delamuraz y va de son refrain sur ses ex-administrés. Lui qui n'avait pas pris la parole avant le vote se permet, dans une interview diffusée à la Radio romande au soir du 1^{er} août, de prétendre que les 62% de votants qui ont dit non aux JO ont agi par «égoïsme tristounet et frileux». Qu'un Schwitzguébel, avec l'amertume d'une défaite personnelle, parle de «vote imbécile» sitôt le résultat connu, passe encore. Mais qu'un conseiller fédéral dise «Je ne serai jamais assez dur avec la majorité qui l'a emporté ce sinistre 26 juin» est à la fois déplaisant et déplacé.

Le respect des droits populaires exige aussi des magistrats qu'ils jouent le jeu et sachent accepter la défaite, fût-elle cuisante. L'état d'esprit détestable qui a régné après le 26 juin a au moins le mérite de nous avoir montré les promoteurs des JO sous leur vrai jour: amateurs certes, mais pas sportifs pour un sou.

Curzio Chiesa, philosophe

Eric Baier — La philosophie en Suisse romande, à Genève en particulier, se trouve un peu à la croisée de deux grands courants: l'un provient du monde anglo-saxon, l'autre du monde continental. Après le départ de deux professeurs comme Jacques Bouveresse et Manfred Franck, le département de philosophie à Genève n'est-il pas sur le déclin ?

Curzio Chiesa — Non, certainement pas, d'une part Bouveresse a conservé une partie de son enseignement. D'autre part, par le jeu des nouvelles nominations, on a vu apparaître un spécialiste de la philosophie anglo-saxonne comme K. Mulligan, ce qui est très intéressant. Enfin, le successeur de Manfred Franck sera nommé prochainement.

Je crois plutôt pour ma part que le danger qui guette l'enseignement de la philosophie est la demande de plus en plus insistante de philosophes «généralistes».

On confond la philosophie avec la culture générale. Ce qui fait aujourd'hui recette de la façon la plus dommageable, ce sont les cours d'une sorte de philosophie de service destinée à des étudiants qui se consacrent principalement à d'autres disciplines. Ces cours créent l'illusion d'une maîtrise, ils ne créent pas la maîtrise elle-même.

— N'y a-t-il pas une forme d'élitisme à vouloir à tout prix préserver la philosophie de tout contact avec la foule profane ?

— Je me suis mal exprimé. Je ne réserve pas «a priori» la philosophie à une élite, je constate simplement que ceux qui s'y intéressent ne peuvent pas être très nombreux et ne l'ont d'ailleurs jamais été, car elle implique un long et laborieux apprentissage technique. Selon moi, la philosophie n'a rien à voir avec une vision du monde. Certainement, tous les hommes ont besoin de se forger une représentation du monde dans lequel ils vivent, mais cette demande très générale ne recoupe pas du tout le fait d'étudier les problèmes philosophiques. Notez qu'en proposant cette définition de la philosophie, je ne pense pas être représentatif de ce que pensent de leur

profession la majorité des philosophes.

— C'est difficile à admettre. Cette technicité de la philosophie que vous constatez contredit l'idée généralement répandue (par exemple chez les existentialistes) que les philosophes répondent aux grandes questions que se posent les hommes (la mort, la conscience, l'absurde).

— Il est vrai que pendant des siècles, la philosophie a consisté à produire des grands systèmes de représentation du monde. Avec Kant, Hegel et Marx, on a atteint le seuil de possibilité de ces grands systèmes. Je veux vous donner un exemple de cette technicité de la philosophie et de l'impossibilité dans laquelle elle est de proposer des instruments pour mieux gérer la destinée humaine. Vous savez que l'historien Philippe Ariès s'est beaucoup intéressé à la représentation de la mort et aux coutumes mortuaires dans nos sociétés. Lors d'une interview et alors qu'il venait de traverser un deuil privé, on lui a demandé si ses travaux antérieurs lui avaient permis d'affronter la mort autrement. Il a répondu par la négative.

— Mais alors, si la philosophie ne répond pas à nos états d'âme, de quoi parle-t-elle ?

— Elle parle de choses qu'il est difficile de traiter dans une «interview». Je crois que la philosophie accumule un savoir théorique sur d'autres disciplines comme les sciences humaines, sans pour autant être réduite seulement à une sorte d'épistémologie des sciences humaines. Certes, elle comporte un travail de réflexion sur le savoir scientifique en général, mais aussi sur le savoir quotidien et familier (ordinaire). La tradition philosophique issue de Frege, Wittgenstein, Russell (qui est une transformation, plutôt qu'une révolution de la tradition philosophie de Platon, Aristote, Thomas d'Aquin, Hume, Kant, etc) envisage la philosophie comme une activité de clarification conceptuelle qui s'articule sur une analyse critique du langage. Je peux citer ici cette remarque de Jacques Bouveresse dans son livre «Le philosophe chez les autophages»,

éditions de Minit: «La force de la critique de Wittgenstein provient en grande partie du fait qu'elle renonce délibérément à toutes les prétentions universalisantes et totalisantes qui ont pour effet de dépouiller la critique elle-même de toute espèce de légitimité, de point d'appui et finalement de signification» (p. 150). Le philosophe est celui qui appréhende de façon claire des problèmes techniques.

Post-scriptum — Après l'entretien, C. Chiesa nous a fait parvenir le complément suivant: «Je me suis interrogé sur la question délicate de la tension entre recherche philosophique et vulgarisation. Il est vrai qu'il y a une demande de culture philosophique (à la Faculté des Lettres et dans d'autres facultés, par exemple SES, droit, sciences). La demande est légitime et il faut y répondre. Le danger qu'elle pourrait comporter, si danger il y a, c'est que cette demande de culture philosophique monopolise les ressources destinées à la philosophie, aux dépens de la recherche "scientifique"». ■

ECHOS DES MEDIAS

Un service de presse zurichois observe attentivement l'évolution médiatique et l'activité de journalistes classés à gauche tels, par exemple, Roman Brodmann, Günther Wallraff, Niklaus Meienberg. *Medienkritik* donne ainsi le grand frisson à ses lecteurs, situés à droite de l'échiquier politique.

L'assemblée du 23 septembre de l'Association suisse des éditeurs de journaux se prononcera sur le lancement d'une campagne de la presse suisse pour la jeunesse.

Le périodique conservateur *Schweizerzeit* récolte des fonds pour diffuser une première édition spéciale à gros tirage sur les dessous de l'initiative pour la suppression de l'armée et les intentions de ses partisans. Ça commence bien.